

Subventions diverses à des associations sportives

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : La Commission des Sports, réunie le 4 octobre 2007, propose la répartition des subventions suivantes :

1 - Sport amateur

Versement du second acompte de la subvention 2007 calculée sur la base des nouveaux critères adoptés par le Conseil Municipal du 26 octobre 2006 suite aux propositions de l'Office Municipal du Sport.

Le principe de l'application progressive du nouveau mode de calcul est reconduit avec un lissage de $\pm 20\%$ par rapport au montant de la subvention versée en 2006, lissage réajusté pour affecter la totalité de la somme réservée au sport amateur.

Le tableau ci-après présente le montant du solde de cette subvention.

La dépense totale de 125 846 € sera imputée sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2007 au chapitre 65.40/6574.4823 CS 20300.

2 - Programme Sport de Haut Niveau

2.1 Contrats de Développement Sportif - Sports collectifs niveau National

Trois clubs entrent désormais également dans le dispositif des Contrats de Développement Sportif car accédant au niveau National de leur championnat :

Roller Hockey Besançon - équipe masculine évoluant en Nationale 2. Montant annuel du contrat : 3 000 €

Premier versement : 1 500 €

Besançon Skating Club - section hockey - équipe masculine évoluant en Nationale 3 - Montant annuel du contrat : 3 000 €

Premier versement : 1 500 €

Centre Omnisports Pierre Croppet - équipe masculine évoluant en Nationale 3. Montant annuel du contrat : 1 000 € en un versement.

2.2 Contrats de Développement Sportif - Sport de haut niveau individuel

Le dispositif de soutien des clubs sportifs de haut niveau dans les disciplines individuelles prévoit deux versements par saison sportive : le premier, soutenant le projet du club intervient en début de saison. Les montants sont proposés ci-dessous. Le second, qui prend en compte les résultats de l'année écoulée, intervient au cours du printemps.

Diverses associations n'avaient pas retourné leur dossier dans leur délai relativement à la saison 2006-2007 et aux résultats obtenus par leurs athlètes au cours de l'année.

Il est donc proposé les versements suivants :

Clubs	Subventions pour résultats Saison 2006/2007	Subventions pour projets Saison 2007/2008
ANB		8 000 €
Amicale Cycliste Bisontine	9 350 €	5 000 €
ASPTT BMX	400 €	
BGR		3 000 €
BRC Escrime	400 €	
CPB		6 500 €
Doubs Sud Athle		11 700 €
Franche-Comté Judo	26 825 €	2 000 €
La Française		4 600 €
La Saint-Claude		11 000 €
Orientation Team Besançon		1 000 €
PKA	400 €	
SNB Canoë		2 000 €
Total	37 375 €	54 800 €

La dépense totale soit 96 175 € sera imputée sur les crédits inscrits au BP 2007 chapitre 65.40. 6574.4824/20300.

3 - Programme «Manifestations sportives» et subventions exceptionnelles

3.1 Manifestations sportives

- Amicale Cycliste de Besançon :

Montée Jean de Gribaldy - 30 septembre 2007 : 500 €

- ASPTT BMX :

Coupe de France de BMX - 20 et 21 octobre 2007 : 2 000 €

- Franche-Comté Judo :

Open de Franche-Comté de Judo - 6 octobre 2007 : 1 000 €

- Roller Hockey de Besançon :

Journée «Tous en roller» - 23 septembre 2007 : 400 €

- Musiques de rue :

Animation BBCD / Reims avec la troupe «la grosse couture» : 2 000 €

- Besançon Volley Ball :

Tournoi inaugural de Beach Volley - 8 septembre 2007 : 800 €

3.2 Subventions exceptionnelles**- Comité Départemental de Pétanque :**

Participation d'une équipe au «challenge des Villes» : 300 €

La dépense totale, soit 7 000 €, sera imputée sur les crédits inscrits au BP 2007 - chapitre 65.40.6574.4822/20300.

4. Programme «Gestion des équipements sportifs»**- Satellite :**

Location salle de boxe SAIEMB - Planoise 300 €

La dépense totale, soit 300 €, sera imputée sur les crédits inscrits au BP 2007 - chapitre 65.40.6574.4826/20300.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution des subventions mentionnées dans le présent rapport et dans le tableau ci-après et récapitulées comme suit :

- sport amateur - imputation 65.40.6574.4823.20300 :	125 846 €
- programme sport de haut niveau - imputation 65.40.6574.4824.20300	96 175 €
- manifestations sportives et subventions exceptionnelles - imputation 65.40.6574.4822.20300	7 000 €
- programme «gestion des équipements sportifs» - imputation 65.40.6574.4826.20300	300 €

Club ou section	Discipline	Licenciés	Rappel 2006	1 ^{er} acompte Conseil Municipal 10 mai 2007	Subv. 2007 définitive	2 ^{ème} verse- ment Conseil Municipal 5 novembre 2007
ADORR	Course d'orientation	18	212 €	127 €	281 €	154 €
Aiglon Sports	Gymnastique FSCF	66	720 €	432 €	937 €	505 €
Alliance Glisse de Franche-Comté	Roller Skate	4		56 €	121 €	65 €
Amicale Club Bouliste	Boule Lyonnaise	29	504 €	234 €	506 €	272 €
Amicale Cycliste Bisontine	Cyclisme	84	1 216 €	730 €	1 558 €	828 €
Amicale Motocycliste du Doubs	Motocyclisme	82	184 €	104 €	226 €	122 €
ANB	Natation	832	14 074 €	6 672 €	14 410 €	7 738 €
Aqua Sport	Plongée	100	544 €	218 €	459 €	241 €
Arc Club	Tir à l'arc	29	593 €	327 €	706 €	379 €
Archers du CSAMB (Les)	Tir à l'arc	75	1 467 €	637 €	1 376 €	739 €
ASA Séquanie	Sport Automobile	166	240 €	144 €	314 €	170 €
ASEB	Roller Skate	173	1 632 €	979 €	2 092 €	1 113 €
ASGB	Patinage artistique	161	3 049 €	1 740 €	3 759 €	2 019 €
ASPTT	Omnisports		17 412 €	8 536 €	18 073 €	9 537 €
ASPTT	Badminton	89	1 483 €			
ASPTT	Tennis	9	23 €			
ASPTT	Athlétisme	111	5 191 €			
ASPTT	Escalade		185 €			
ASPTT	Tennis de table	96	2 081 €			
ASPTT	Cyclisme - VTT	39	1 050 €			
ASPTT	Ski	85	396 €			
ASPTT	Foot	239	4 697 €			
ASPTT	Cyclotourisme	18	46 €			
ASPTT	Randonnée pédestre	39	56 €			
ASPTT	Natation		107 €			
ASPTT	BMX	100	2 097 €			
Athlétic Club	Athlétisme	36	2 966 €	1 187 €	2 432 €	1 245 €

Club ou section	Discipline	Licenciés	Rappel 2006	1 ^{er} acompte Conseil Municipal 10 mai 2007	Subv. 2007 définitive	2 ^{ème} verse- ment Conseil Municipal 5 novembre 2007
ATSCAB	Bowling	211	120 €	72 €	177 €	105 €
Balise 25	Course d'orientatoin	57	848 €	509 €	1 098 €	589 €
Base Ball Club	Base Ball	22	742 €	308 €	666 €	358 €
Besaçon Athlétic Club (BES AC)	Basket	120	2 645 €	1 587 €	1 587 €	
Besaçon Boxe Anglaise	Boxe anglaise	31	2 472 €	989 €	2 017 €	1 028 €
Besaçon Cyclos Randonneurs	Cyclotourisme	90	217 €	115 €	248 €	133 €
Besaçon Danses Sportives	Danse sportive	21	72 €	43 €	119 €	76 €
Besaçon Gymnastique Rythmique	Gymnastique rythmique	154	8 504 €	3 401 €	6 973 €	3 572 €
Besaçon Racing Club	Omnisports		9 893 €	4 259 €	8 751 €	4 492 €
Besaçon Racing Club	Cyclisme	41	915 €			
Besaçon Racing Club	Tennis de table	28	692 €			
Besaçon Racing Club	Tennis	370	1 290 €			
Besaçon Racing Club	Escrime	163	3 634 €			
Besaçon Racing Club	Basket	132	3 362 €		Fusion Besac'RC	
Besaçon Triathlon	Triathlon	141	2 457 €	1 474 €	3 135 €	1 661 €
Besaçon Vol Libre	Parapente	40	94 €	51 €	110 €	59 €
Bousbotte (La)	Omnisports		1 828 €	936 €	2 097 €	1 161 €
Bousbotte (La)	Tennis de table	6	99 €			
Bousbotte (La)	Gymnastique FSCF	121	942 €			
Bousbotte (La)	Foot	24	742 €			
Bousbotte (La)	Randonnée	17	46 €			
Bregille (ASCC)	Handisport	29		375 €	809 €	434 €
BSC	Omnisports		4 367 €	2 620 €	5 582 €	2 962 €
BSC	Curling	21				
BSC	Hockey sur glace	159				
BSC	Patinage artistique	132				
BUC Escrime	Escrime	81	1 656 €	994 €	2 123 €	1 129 €
BUC Tennis	Tennis	64	234 €	140 €	348 €	208 €

Club ou section	Discipline	Licenciés	Rappel 2006	1 ^{er} acompte Conseil Municipal 10 mai 2007	Subv. 2007 définitive	2 ^{ème} verse- ment Conseil Municipal 5 novembre 2007
BUC Plongée	Plongée	83	209 €	106 €	228 €	122 €
Budo Club	Judo	33	310 €	186 €	398 €	212 €
BVB	Volley	110	2 868 €	1 573 €	3 398 €	1 825 €
Centre École Parachutisme	Parachutisme	404	444 €	266 €	614 €	348 €
Centre Omnisports Pierre Croppet	Omnisports		391 €	327 €	749 €	422 €
Centre Omnisports Pierre Croppet	Basket Fauteuil	9	313 €			
Centre Omnisports Pierre Croppet	Sport adapté	121				
Centre Omnisports Pierre Croppet	Équitation	328	78 €			
Citadelle (La)	Omnisports		540 €	385 €	889 €	504 €
Citadelle (La)	Danse sportive	35				
Citadelle (La)	Judo	13				
Citadelle (La)	Gymnastique FSCF	110	540 €			
Clemenceau Sporting Club	Foot	451	7 416 €	4 450 €	9 612 €	5 162 €
Club Alpin Français	Montagne Randonnée	698	3 440 €	1 376 €	2 860 €	1 484 €
Club Unihockey Besançon	Floorball	36	330 €	368 €	794 €	426 €
CPB	Lutte	190	5 117 €	2 047 €	4 300 €	2 253 €
Dojo Franc-Comtois	Omnisports		6 037 €	3 540 €	7 684 €	4 144 €
Dojo Franc-Comtois	Aïkido	99	408 €			
Dojo Franc-Comtois	Judo	762	5 270 €			
Dojo Franc-Comtois	Karaté	48	359 €			
Don Quichotte (AS)	Foot	28	1 133 €	453 €	948 €	495 €
Doubs Sud Athlé	Athlétisme	209	10 728 €	4 291 €	8 939 €	4 648 €
Dynamique Bisontine	Gymnastique rythmique	82	1 994 €	1 101 €	2 379 €	1 278 €
Entre-Temps	Escalade	171	1 232 €	739 €	1 575 €	836 €
Étoile Sportive Saint-Ferjeux	Omnisports		1 689 €	293 €	1 193 €	900 €
Étoile Sportive Saint-Ferjeux	Tennis	170	488 €			
Étoile Sportive Saint-Ferjeux	Cyclisme		711 €			
Étoile Sportive Saint-Ferjeux	Tennis de table	29	489 €			

Club ou section	Discipline	Licenciés	Rappel 2006	1 ^{er} acompte Conseil Municipal 10 mai 2007	Subv. 2007 définitive	2 ^{ème} verse- ment Conseil Municipal 5 novembre 2007
Étrier Bisontin	Équitation	383	132 €	79 €	217 €	138 €
Fanny Club Franc-Comtois	Pétanque	58		74 €	160 €	86 €
Française (La)	Haltérophilie	182	3 230 €	1 292 €	2 724 €	1 432 €
Franche-Comté Danse Sportive	Danse sportive	39	24 €	14 €	42 €	28 €
Franche-Comté Judo	Judo	143	750 €	450 €	1 165 €	715 €
Full Contact Association	Boxe américaine	35	494 €	198 €	407 €	209 €
IKS ASEP	Karaté	110	1 077 €	646 €	1 480 €	834 €
Indépendante Comtoise	Gymnastique	331	9 410 €	3 764 €	7 736 €	3 972 €
Jeunes Footballeurs de Palente	Foot	16	673 €	269 €	558 €	289 €
Jeunes Turcs Besançon	Foot	20	535 €	242 €	523 €	281 €
Jeunesse de Palente	Omnisports		831 €	495 €	1 081 €	586 €
Jeunesse de Palente	Gymnastique FSCF	75	780 €			
Jeunesse de Palente	Randonnée pédestre	21	51 €			
Judo Club de Besançon	Judo	21	87 €	35 €	73 €	38 €
Karaté Sport 25	Karaté	39	400 €	240 €	542 €	302 €
Kookaburra Boomerang	Boomerang	13	214 €	144 €	311 €	167 €
La Méduse	Plongée	96	495 €	198 €	416 €	218 €
Montrapon (ASC)	Foot	107	2 247 €	1 203 €	2 599 €	1 396 €
Olympique Bisontin	Rugby	304	7 515 €	3 987 €	8 610 €	4 623 €
Orchamps Palente AS	Foot	81	1 236 €	742 €	1 610 €	868 €
Orientation Team Besançon	Course d'orientation	37	0 €	47 €	102 €	55 €
Palente Orchamps HB	Handball	237	5 216 €	3 130 €	6 664 €	3 534 €
Pétanque de Saint-Ferjeux Planoise	Pétanque	90		115 €	248 €	133 €
PKA	Karaté	98	530 €	318 €	699 €	381 €
Planoise Saint-Ferjeux	Foot	210	3 708 €	2 225 €	4 784 €	2 559 €
Portugais Besançon	Foot	20	0 €	242 €	523 €	281 €
Prés de Vaux (US)	Foot	188	3 708 €	2 225 €	4 752 €	2 527 €

Club ou section	Discipline	Licenciés	Rappel 2006	1 ^{er} acompte Conseil Municipal 10 mai 2007	Subv. 2007 définitive	2 ^{ème} verse- ment Conseil Municipal 5 novembre 2007
PSB	Omnisports		11 490 €	6 747 €	14 651 €	7 904 €
PSB	Aïkibudo	37	294 €			
PSB	Tennis	320	1 302 €			
PSB	Handball	52	1 211 €			
PSB	Tennis de table	43	692 €			
PSB	Foot	390	6 180 €			
PSB	Judo	229	1 811 €			
Ring Olympique Bisontin	Boxe anglaise	34	1 417 €	567 €	1 170 €	603 €
Roller Hockey	Roller Hockey	61	1 508 €	845 €	1 826 €	981 €
Saint-Claude (La)	Gymnastique	430	12 096 €	4 839 €	10 171 €	5 332 €
Satellite	Boxe française	57	1 203 €	722 €	1 542 €	820 €
Sauvegarde Karaté Club	Omnisports		245 €	180 €	444 €	264 €
Sauvegarde Karaté Club	Karaté	44	245 €			
Sauvegarde Karaté Club	Boxe	6				
Sing'Evasion	Handisport	24		282 €	609 €	327 €
SNB	Omnisports		8 909 €	3 563 €	7 375 €	3 812 €
SNB	Aviron	112	4 516 €			
SNB	Canoë Kayak	133	4 393 €			
Shotokan (Le)	Karaté	57		398 €	858 €	460 €
Société de Tir de Besançon	Tir	177	2 802 €	1 121 €	2 345 €	1 224 €
Tennis de Table de Planoise	Tennis de table	16	441 €	176 €	374 €	198 €
Tennis du Grand Besançon	Tennis	394	1 238 €	743 €	1 739 €	996 €
Velotte (ASC)	Foot	194	4 697 €	2 658 €	5 741 €	3 083 €
Volant Bisontin	Badminton	153	4 375 €	1 750 €	3 764 €	2 014 €
Besac/Racing Club	Basket Ball	Fusion du Besac et BRC Basket Ball			4 023 €	4 023 €
	Total cotations	15 091	217 772 €	108 462 €	234 308 €	125 846 €

«**M. Pascal BONNET** : J'ai une question en relation avec le sport. J'ai lu dans le rapport d'orientations budgétaires du Conseil Régional qu'il était question de désengagement de la Ville du projet de renouvellement d'une partie des équipements sportifs du Pôle des Montboucons. Je voulais avoir des précisions sur ce choix de la Ville.

M. LE MAIRE : C'est assez facile de répondre à ça parce que le pôle régional des Montboucons, comme son nom l'indique, est un pôle régional. Il n'y a pas eu beaucoup de concertation avec la Ville mais surtout on a oublié une seule chose c'est qu'il fallait le faire fonctionner. Quand la Ville construit le pôle d'animation de Planoise, elle prévoit qu'il va falloir le faire fonctionner. Le Président de Région de l'époque, citons-le, Jean-François HUMBERT a dit : je construis un bel équipement et c'est un bel équipement, certainement un des plus beaux dojos de France mais je ne fais que l'investissement, pas le fonctionnement. Donc qui a reçu, le Président du vélo, à l'époque c'était Alix VINCENT, le Président du judo c'était Pierre CHAMPION, le Président de la Lutte c'était Claude CUPILLARD. Qui est-ce qui les a reçus ? Vincent FUSTER les a reçus à l'époque puisqu'il était adjoint aux sports, Robert SCHWINT aussi. Moi je voyais un peu ça parce que j'étais à l'époque président du CIS et on a dit : de toute façon il n'y a pas de solution, la Région ne veut pas payer, personne ne veut payer et c'est la Ville, vous m'entendez, la Ville qui a payé, je vais même vous dire le chiffre, 400 000 F par an, qui payait 400 000 F par an. Donc on a payé 400 000 F pour le fonctionnement d'un équipement régional. On a essayé d'avoir quelques compensations pour nos équipes. Mais c'était anormal et je l'ai dénoncé et la Région, la nouvelle, version FORNI, a accepté de reprendre cela à sa charge parce qu'elle a considéré que c'était normal car construire un équipement de cette qualité sans en prévoir le fonctionnement, ce n'est pas juste. Ce n'est pas à la Ville de Besançon, ce n'est pas aux habitants de Clairs-Soleils, de la Boucle, de payer le renouvellement du matériel d'équipements régionaux. On va me dire : mais les Bisontins y vont, oui, et à ce moment-là je rappelle une chose qu'on oublie souvent, c'est que les Bisontins sont aussi des franc-comtois, ils sont aussi des doubiens. Quand tu es Bisontin, tu paies trois fois, tu paies comme franc-comtois, tu paies comme doubien et tu paies comme bisontin. Donc là moi je dis non, ce n'est pas à nous à payer le renouvellement des équipements de ce pôle. Le Département ne nous demande pas de payer le renouvellement des équipements des collèges, pas plus que je ne demande à la Région ou au Département de payer les équipements des écoles primaires. A chacun ses responsabilités. Nous avons pendant 3, 4 ou 5 ans payé 400 000 F par an parce que la Région, Jean-François HUMBERT pour ne pas le citer, n'avait pas prévu les crédits de fonctionnement.

M. Pascal BONNET : Je me souviens très bien parce que je siégeais de l'autre côté-là...

M. LE MAIRE : Tu t'en souviens...

M. Pascal BONNET : ...à l'époque c'était un choix clair qui était de se limiter à l'investissement et de dire que c'était le mouvement sportif ou les autres collectivités qui assumerait le fonctionnement.

M. LE MAIRE : Ce n'est pas à la Ville de payer ça...

M. Pascal BONNET : ... ça n'a pas été caché à la Ville à l'époque. Je reconnais qu'il n'y a pas de désengagement de la Ville, je ne comprenais pas de quoi il s'agissait. Il y a refus de la Ville de participer à un équipement qui relève de la Région, ce n'est pas un désengagement, c'est différent».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 13 novembre 2007.